

dfi analyse

La coopération franco-allemande, pour quoi faire ? – page 1

dfi information

Le dfi chargé de l'élaboration d'une « vision opérationnelle stratégique transfrontalière de la Grande Région » – page 4

Announce: Frankreich Jahrbuch 2018 – page 4

Etude du dispositif de cotutelle de thèse franco-allemande de l'UFA – page 4

« La satire sert à conférer un certain mordant à des opinions diverses » – page 5

Journée franco-allemande pour les professeurs et les professeurs stagiaires de français – page 6

Announce: XXXV^e Conférence annuelle du dfi, du 28 au 29 juin 2019 à Ludwigsburg Coopération franco-allemande 2.0 – page 7

ON Y VA – AUF GEHT'S – LET'S GO ! Dernier appel à candidatures – dernier vote pour le concours d'idées – page 7

dfi service

BNP Paribas remet trois bourses à des étudiants de l'Université franco-allemande – page 8

Master in Border Studies – page 8

Le soleil, la lavande et la Méditerranée vous manquent ? Venez au dfi ! – page 9

Mentions légales – page 9

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien :
▶ <http://www.dfi.de/storno>

La coopération franco-allemande, pour quoi faire ?



La Chancelière Angela Merkel et Emmanuel Macron, Président français, dans la salle du couronnement de la mairie après la signature du « Traité d'Aix-la-Chapelle » concernant la coopération et l'intégration franco-allemandes. (g.) Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères ; (d.) Heiko Maas, Ministre fédéral des Affaires Étrangères. Source : gouvernement fédéral/Bergmann, Guido.

dfi analyse Le 22 janvier, Emmanuel Macron et Angela Merkel signaient à Aix-la-Chapelle un nouveau traité de coopération franco-allemand – le traité d'Aix-la-Chapelle – qui doit compléter le traité de l'Élysée de 1963, toujours en vigueur.

L'évènement a reçu l'attention qu'il méritait du monde politique et des médias (surtout du côté allemand). L'on s'est beaucoup interrogé sur les bénéfices du nouveau traité et les voix critiques ont fait remarquer, comme d'ailleurs lors de la ratification du traité de l'Élysée en 1963, que le nouvel accord renfermait finalement peu de substance. Pourtant, il comporte des éléments tout à fait intéressants et prometteurs, touchant notamment la coopération transfrontalière, la reconnaissance d'activités de la société civile et leur soutien, sans oublier la volonté de fonder un « Forum commun pour l'avenir franco-allemand ».

Cependant, dans son discours, la chancelière Angela Merkel elle-même a mis en garde contre un enthousiasme démesuré et a clarifié sa pensée par ces mots : « ...Le travail ne s'achève pas avec la signature. Il faut donner vie au traité – jour après

jour. [...] C'est pourquoi il est capital de savoir si derrière ce traité, il y a aussi la volonté réelle de lui insuffler la vie. [...] Oui, nous en avons la volonté absolue. »

Que reste-t-il, à présent que les festivités sont achevées, de cette volonté fermement affichée, quels projets peut-on identifier et quel principe directeur les unit ? La chancelière a également défini les grandes lignes à ce sujet à Aix-la-Chapelle. Si le nouveau traité est essentiel, c'est, selon Angela Merkel, car il était nécessaire « ...de justifier à nouveau notre responsabilité au sein de l'Union européenne – la responsabilité de l'Allemagne et de la France au sein de cette Union européenne. »

Comme par le passé, cette citation comporte une profession de foi en faveur de l'image fondamentale que la République fédérale d'Allemagne veut renvoyer d'elle-même, et selon laquelle s'oriente l'action politique des acteurs. Le résultat que l'Histoire nous a cruellement enseigné est qu'aucun des deux États, ni la France ni l'Allemagne, n'est à long terme assez puissant ni

Lire la suite à la page 2

Suite de la page 1

assez grand pour assurer à lui seul la stabilité de l'Europe. C'est seulement grâce à leur coopération qu'ils peuvent procurer une certaine stabilité au continent, d'où leur responsabilité particulière envers l'Union européenne. Pour être acceptée par les autres Européens, la coopération franco-allemande ne doit cependant pas être exclusive, et le traité d'Aix-la-Chapelle insiste sur ce point à maintes reprises. Pour recueillir l'adhésion des autres Européens, les initiatives franco-allemandes doivent adresser des intérêts européens communs et intégrer les autres États membres. Par le passé, ce qui a été défini comme le « moteur de l'Europe » a souvent fonctionné sous la forme de compromis franco-allemands « par procuration », qui ont pu prendre effet dès lors qu'ils étaient également acceptables pour les autres États-membres (dans le camp français ou dans le camp allemand) et qu'ils ont contribué à approfondir l'Union européenne existante.

Qu'en est-il à présent, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, des initiatives concrètes de politique européenne ?

A la surprise de nombreux observateurs, l'on a assisté peu de temps après la signature du traité à un désaccord franco-allemand qui s'est exprimé ouvertement. Dans le différend lié au projet appuyé par le gouvernement fédéral allemand d'un gazoduc reliant la Russie à l'Allemagne (Nord Stream 2) en passant par la mer Baltique (et en contournant l'Ukraine et les États d'Europe de l'Est membres de l'UE), l'Allemagne a d'abord parié sur le fait que le poids de ses voix au Conseil des ministres de l'UE, joint à celles de la France, suffirait pour bloquer purement et simplement une décision européenne. Le gouvernement fédéral aurait ainsi pu continuer à imposer ses propres préférences nationales au regard de l'approvisionnement en gaz russe. Derrière se cache depuis longtemps déjà le refus de l'Allemagne de prendre en compte les objections des pays d'Europe de l'Est en particulier, mais aussi de l'Italie et de la France au regard du projet de gazoduc. C'est seulement, peu avant le vote, l'annonce publique



Chemin de Nord Stream 2.
Source : Wikimedia Commons

de la France approuvant la proposition de la Commission européenne et menaçant ainsi de voter contre le blocage allemand, qui a engendré auprès du gouvernement fédéral une attitude plus conciliante. Dans ce désaccord au sujet du pipeline, les propositions plus ambitieuses de créer une union énergétique européenne et un marché intérieur de l'énergie sont passées à la trappe. Alors qu'elles avaient accompagné l'entrée en fonctions du président de la commission Jean-Claude Juncker en 2014, elles ne sont quasiment plus évoquées – il leur manque en particulier le soutien des grands États membres.

Outre le volet de la politique énergétique, des tendances pour lancer des initiatives franco-allemandes se font sentir dans deux autres domaines politiques déterminants pour l'UE. Or dans les deux cas, on ne peut s'empêcher de soupçonner que les initiatives proposées représentent plus fortement les intérêts particuliers allemands et français à court terme, que l'objectif de développer la stabilité de l'Union européenne sur le long terme. Il s'agit d'une part de développer une politique industrielle et économique européenne, et d'autre part de réformer et stabiliser à long terme la zone euro. Pour ces deux objectifs, il paraît pourtant primordial de sortir du statu quo européen actuel afin d'améliorer la capacité des Européens à agir politiquement, comme le président Macron l'avait réclamé si ardemment dans son discours à la Sorbonne.

Tout d'abord, passons en revue les nouveautés de la politique industrielle

Les deux ministres de l'économie Peter Altmaier et Bruno Le Maire ont dû accepter, peu après les annonces du traité d'Aix-la-Chapelle, que le projet favorisé par les deux gouvernements de fusionner les branches ferroviaires de Siemens et Alstom soit mis en échec par les règles de concurrence de l'UE. Quasiment au même moment, Airbus a annoncé la fin de l'A 380, avion de ligne très gros-porteur développé à grand renfort d'éloges politiques anticipés et au moyen de fonds publics colossaux, qui devait être le symbole du succès de la coopération industrielle franco-allemande.

Malgré cet échec, le papier commun des ministres de l'économie ainsi que la « stratégie industrielle nationale » rendue publique par Altmaier la semaine précédente parient sur le soutien politique à la fusion des grandes entreprises, afin de créer ainsi des champions « nationaux » et « européens » capables d'exister dans un contexte de concurrence mondiale. Si certains



Conférence de presse du ministre français des finances et de l'économie, Bruno Le Maire, et du ministre allemand de l'économie, Peter Altmaier. Source : Hubert Raguet, flickr.

économistes doutent que la taille d'une entreprise soit un facteur déterminant pour sa capacité d'innovation et finalement pour sa compétitivité, on peut au moins retenir que les deux pays font un pas l'un vers l'autre et développent enfin des principes directeurs communs dans le domaine de la politique industrielle. Plus préoccupantes du point de vue de l'UE sont les propositions franco-allemandes visant à faire invalider par une majorité politique les décisions de la Commission européenne en matière de concurrence. Johannes Laitenberger, à la tête de la Direction générale pour la concurrence de la Commission européenne, craint par exemple que cela conduise très rapidement à libérer les prétendus champions européens « de la pression et de la surveillance de la concurrence », et que l'UE se voit ainsi ôter son arme la plus redoutable, qu'ont déjà eu à subir les grands géants américains de l'économie que sont Microsoft et Google.



Airbus A380. Source : Wikimedia Commons

Dans la proposition des ministres de l'Économie, la partie la plus porteuse d'avenir semble être le volet sur le financement commun de la recherche innovante, par exemple dans le domaine de l'intelligence artificielle et de l'« innovation disruptive ». La question se pose en effet de savoir comment concilier les différentes approches nationales, les initiatives franco-allemandes (du traité d'Aix-la-Chapelle) et les nouvelles approches européennes. Par le passé, les programmes com-

Lire la suite à la page 3

Suite de la page 2

muns de soutien à la recherche, se caractérisaient par le fait que les Etats-membre veillaient à ce que ne soient pas forcément les meilleurs projets et les approches les plus prometteuses en Europe qui bénéficient des aides, mais à ce que tous les pays concernés puissent rapatrier dans leur propre pays les moyens qu'ils ont injectés.

Dans l'optique d'une véritable plus-value européenne, qui ferait à elle seule la différence avec les approches existantes, il serait souhaitable que l'« Agence pour l'innovation disruptive » instaurée en 2018 par le gouvernement fédéral allemand, le « Forum pour l'avenir franco-allemand » institué dans le cadre du traité d'Aix-la-Chapelle, le projet d'« Agence franco-allemande pour l'intelligence artificielle » et le « Conseil de l'innovation européen » en devenir coopèrent ensemble et développent des instruments d'aide compatibles. Cela ne se fera pas tout seul mais nécessitera un cadrage politique approprié.

■ Venons-en ensuite à la réforme de la zone euro

Sur ce point, malgré tous les désaccords et conflits franco-allemands qui ont émergé au grand jour notamment durant la crise de l'euro, les deux gouvernements convergent dans la même direction. Après le long temps mort causé par les difficultés à former un gouvernement en Allemagne, le sommet franco-allemand de Meseberg a dans un premier temps repris les principales idées françaises, en particulier celle d'un budget pour la zone euro. Entre-temps, d'autres propositions sont sur la table concernant son organisation. A ce sujet, l'on ne vise pas, comme le président Macron l'avait espéré à l'origine, les élections européennes en mai, qui auraient pu devenir une sorte de vote sur une refondation de l'Europe. Au contraire, comme en ont convenu les chefs d'État et de gouvernement en décembre, il faudra attendre le sommet de juin du Conseil européen pour étudier à nouveau les propositions de réforme de la zone euro.

■ Quelles sont-elles ?

Comme l'on s'y attendait, le gouvernement français a dû payer le prix fort pour que l'Allemagne accepte un « budget de la zone euro ». En clair, cela signifie que l'on mettra en place un budget de la zone euro, si important pour Macron, mais que ce sera l'Allemagne qui en fixera les conditions. On convient d'instaurer un budget de la zone euro pour favoriser la compétitivité et la convergence économique, mais il n'est pas question de créer des instruments pour la stabilisation de la zone euro.

Comme le budget de l'UE, le budget de l'euro doit être financé par des contributions des États membres préétablies. Chaque gouvernement

voudra donc veiller à ce que les moyens qu'il a investis reviennent pour un montant égal à son pays. Ces fonds doivent alors permettre de cofinancer les initiatives nationales de réforme des États membres. L'alternative, qui n'a pas été suivie, aurait été de créer une source de financement propre (« des fonds propres ») pour la zone euro, par exemple à partir de la taxe sur les transactions financières, qui a fait l'objet de maintes discussions. Ces moyens auraient alors pu être directement employés pour créer des instruments politiques européens, lesquels se seraient orientés vers une stabilisation de l'ensemble de la zone euro grâce à des *politiques communes*. Pour cela, il serait également nécessaire de renforcer les institutions communautaires censées adopter et gouverner ces politiques. Au contraire, la proposition franco-allemande s'attache à développer encore davantage les *politiques coordonnées* entre Etats-membres déjà existantes.

« Politique coordonnée » : l'exemple de la formation professionnelle

« La politique coordonnée » désigne l'action de plusieurs États (par exemple les États membres de la zone euro) qui s'engagent sur les résultats que tous devront atteindre. Ainsi, tous les États membres de la zone euro pourraient par exemple accepter de réformer leur système de formation professionnelle pour accroître la mobilité des jeunes ou bien de rendre les diplômes plus comparables. Typiquement, les résultats d'une telle politique demeurent plutôt limités. « L'harmonisation des diplômes professionnels » ne signifie par exemple pas encore que le diplôme français soit reconnu en Allemagne et permet à un jeune français d'y exercer son métier.

Les différentes propositions de réforme franco-allemandes discutées à l'heure actuelle expriment donc parfaitement une nouvelle dynamique franco-allemande, qui s'est déjà manifestée avec le traité d'Aix-la-Chapelle. Mais d'un autre côté, les propositions et les compromis qui les sous-tendent semblent encore axés étroitement sur les intérêts « nationaux » des deux États fondateurs. Dans ces conditions, l'on se demande comment l'Union européenne peut en sortir renforcée et comment remédier aux tendances centrifuges qui menacent de la détruire. En effet, l'adhésion à ces propositions s'exprime jusqu'ici plutôt dans les pays qui portent de toute façon un regard sceptique sur l'approfondissement de l'Union européenne.

Pour pouvoir continuer à insuffler une énergie positive à une Union européenne devenue plus grande, les deux États fondateurs ne doivent donc pas se contenter de s'accorder sur des compromis ambitieux entre leurs positions nationales. Outre l'intégration et la prise en considération des

« Politique commune » : l'exemple de la formation continue

La « politique commune » désigne les instruments politiques décidés et développés en commun par les institutions de l'UE (Commission européenne, Parlement européen et Conseil des ministres). Elle profite à chacun des pays concernés, mais par exemple seulement à un certain groupe de citoyens. Ainsi, les jeunes chômeurs pourraient par exemple être incités financièrement à opter pour une formation complémentaire dans un autre pays de l'UE. De telles politiques apportent une « valeur ajoutée communautaire » à tous les acteurs qui y participent : à l'assurance chômage du pays d'origine (en allégeant ses dépenses), à la lutte contre le manque de travailleurs qualifiés (par exemple en Allemagne), aux jeunes eux-mêmes et peut-être aussi au renforcement de l'identité européenne.

autres États membres, il sera nécessaire de respecter et de renforcer les institutions communautaires – c'est-à-dire en particulier d'admettre que la Commission européenne et le Parlement européen définissent dans leurs décisions le bien commun européen et qu'ils puissent décider des politiques afin de le mettre en œuvre. Il faut pour cela les moyens nécessaires. Renforcer ces institutions et les protéger des attaques venues de l'extérieur doit être également la tâche du moteur franco-allemand, quitte aussi, le cas échéant, à ce que les préférences nationales en fassent les frais à court terme.

Tant en France qu'en Allemagne, la « politisation » croissante et les querelles politiques concernant les décisions politiques européennes ont mené à la naissance de mouvements eurosceptiques, anti-européens et nationalistes. L'Allemagne et la France doivent justement se positionner contre ces tendances de manière offensive et militer auprès de leurs électeurs nationaux pour expliquer les décisions européennes et pour qu'elles soient approuvées. Le président Macron a montré lors de la campagne électorale comment il est possible d'y parvenir avec beaucoup d'investissement personnel et d'énergie, même dans des périodes mouvementées. L'on doit espérer que la coopération étroite prévue entre le Bundestag et l'Assemblée nationale contribuera pareillement à créer un espace de débat démocratique sur la politique européenne, qui veille à la transparence et qui permette d'abolir la limitation des points de vue au cadre national. Cependant, il sera aussi nécessaire de renforcer et de continuer à développer les instruments et les moyens à disposition pour la politique communautaire, c'est-à-dire la politique de l'Europe toute entière. Cela ne pourra pas se faire sans l'impulsion franco-allemande.

Stefan Seidendorf ► seidendorf@dfi.de

Le dfi chargé de l'élaboration d'une « vision opérationnelle stratégique transfrontalière de la Grande Région »

Durant la seconde moitié de l'année 2018, le dfi avait participé dans le cadre du programme Interreg V A « Schéma de développement territorial de la Grande Région » à un appel d'offres du ministère du Développement durable et des Infrastructures du Luxembourg.

Le consortium, composé du dfi et de l'institut de recherche wallon Institut Destrée (► www.institut-destree.eu), a pu convaincre la commission chargée de la sélection de la qualité de son offre. Elle met en avant la longue expérience du dfi avec des phénomènes transfrontalières (dans le Rhin supérieur ainsi que dans la Grande Région), ses multiples liens entre la longue expérience des phénomènes transfrontaliers dans le Rhin Supérieur et la région SaarLorLux, les multiples contacts au niveau local entre décideurs, experts et spécialistes, le savoir-faire et l'expérience dans



Carte d'ensemble de la Grande Région SaarLorLux.
Source : EPei, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15889551>



la modération et le pilotage des processus participatifs.

Après un passage de témoin en novembre, le dfi et son partenaire organisent à présent une série de policy labs et d'ateliers participatifs, qui accompagneront l'élaboration de la vision stratégique opérationnelle transfrontalière, qui sera présentée ensuite au niveau politique et à la présidence sarroise de la Grande Région. A la fin du processus, des mesures prioritaires et des projets pilotes concrets doivent être définis, mettant l'accent sur l'aspect opérationnel de la vision.

Stefan Seidendorf ► seidendorf@dfi.de

Annonce: Frankreich Jahrbuch 2018

Ce recueil éclaire le phénomène Emmanuel Macron sous différents angles, en partant des circonstances dans lesquelles il a été élu, en passant par les réformes qu'il a entreprises et par ses idées concernant la politique européenne, et jusqu'à son rayonnement intellectuel.

En outre, il analyse la situation actuelle de la gauche en France, profondément affaiblie, et étudie dans quelle mesure les différentes formes de participation sociale pourraient indiquer une voie pour sortir de la crise de la démocratie représentative.

Le contenu

- Comment interpréter l'élection d'Emmanuel Macron d'un point de vue sociologique ?
- Macron philosophe
- Réformes de politique intérieure et politique européenne du président français
- Quel avenir pour la gauche française ?
- La crise de la représentation politique au miroir de la littérature française
- Processus de participation dans la politique environnementale et énergétique de la France

Ed. : Deutsch-Französisches Institut (dfi),
Frankreich Jahrbuch 2018. Das Phänomen Macron
und die Krise der Demokratie in Europa.
Paraître en avril 2019

Etude du dispositif de cotutelle de thèse franco-allemande de l'UFA

Les formations universitaires se sont de plus en plus internationalisées à l'échelle mondiale. L'un des moyens à la disposition des étudiants est de bénéficier d'un double encadrement, avec un contrôle assuré conjointement par deux universités.

Le dispositif que l'on nomme « cotutelle » ne consiste pas seulement à faire suivre les doctorants dans leur spécialité par deux directeurs de thèse de deux pays, mais aussi à les familiariser avec le système académique de ces deux pays. L'enjeu est d'améliorer ainsi les chances professionnelles des futurs docteurs. Cependant, le principe de cotutelle entraîne un surcroît non négligeable de travail administratif.

L'Université franco-allemande (UFA) soutient financièrement et par des mesures d'aide pratique le dispositif de cotutelle. Depuis juillet 2018, l'Institut franco-allemand enquête à la demande de l'UFA sur les doctorats binationaux qu'elle subventionne. Outre l'analyse des dossiers auprès de l'UFA (il s'agit avant tout des rapports rédigés par les diplômés et des conventions de cotutelle), des interviews ont été menées auprès de groupes cibles sélectionnés, notamment des universités, des tuteurs et des doctorants. Ces interviews servent à valider les hypothèses développées au cours de l'étude. La prise en compte du niveau administratif dans les deux universités par-



tenaires directement impliquées dans l'organisation des cotutelles constitue également un élément déterminant pour juger des moyens d'information, de communication et de coopération.

Dans ce contexte, l'on retiendra entre autres quelques questions centrales : qu'est-ce qui motive les doctorants à se former en cotutelle ? Quelle valeur ajoutée présente-t-elle ? Comment surmonter les obstacles administratifs ? Y a-t-il un besoin particulier en matière de conseil, et si oui, pour quel groupe cible ? Est-il possible de simplifier la rédaction d'une « convention de cotutelle » ? Les cotutelles traditionnelles sont-elles encore d'actualité ? Les résultats de l'étude seront transmis sous forme de recommandations à l'UFA.

Ce projet prend place dans le cadre de recherche plus vaste des études sur la coopération entre institutions, organisations et entreprises que mène le dfi depuis quelques années.

Susanne Gehrig ► gehrig@dfi.de

« La satire sert à conférer un certain mordant à des opinions diverses »

Le 9 janvier, Carina Gabriel-Kinz, de l'Université de Cassel, a tenu une conférence sur l'évolution de la satire allemande et française au 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Elle est revenue à cette occasion sur l'affaire des caricatures du prophète Mahomet, publiées d'abord dans un magazine danois en 2005 puis dans les magazines *Charlie Hebdo* et *Titanic*.

Carina Gabriel-Kinz travaille depuis novembre 2017 à l'université de Cassel sur un projet de thèse de doctorat intitulé « Aux limites du comique ? Satire et transformation sociétale en Allemagne et en France à partir de l'exemple des magazines *Titanic* et *Charlie Hebdo* de 1992 à 2017 ».

Pour comprendre comment le travail de la rédaction de *Charlie Hebdo* a été commenté durant cette période par les médias français et allemands, elle a dépouillé dans la semaine du 7 au 11 janvier à la Frankreich-Bibliothek plusieurs milliers d'articles de presse, bénéficiant pour cela d'une bourse de mobilité accordée par le dfi. Les archives de presse du dfi, qui comptent environ 600.000 articles de presse sur des thèmes français et franco-allemands, constituent pour un tel travail de recherche historique une collection de sources unique qui n'existe sous cette forme qu'à Ludwigsburg. Par sa thèse, Gabriel-Kinz veut contribuer à clarifier sur le plan historique les valeurs et le changement de valeurs en Allemagne et en France.

La satire institutionnalisée et sa forme en image, la caricature, ont connu une première période faste au 19^{ème} siècle lorsqu'il a été possible de produire en un temps relativement court un grand nombre de textes, grâce aux innovations des techniques d'imprimerie. C'est ainsi qu'a débuté l'ère de la communication de masse, comme Gabriel-Kinz l'a expliqué au début de son exposé. Dès lors, les caricatures ont servi à mettre en lumière les dysfonctionnements politiques, à exprimer des critiques envers l'Église, mais aussi à renforcer les préjugés contre d'autres nations ou envers des minorités ethniques, et enfin à assurer la propagande, surtout en temps de guerre.

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'est pas rare que les satiristes et les caricaturistes aient été bridés par la censure et les tabous sociaux ; briser ces derniers a d'ailleurs pu leur valoir des sanctions sur le plan juridique. Durant l'après-guerre et avec les bouleversements qui ont suivi dans les années 60, la liberté d'opinion et la liberté artistique, en tant que valeurs fonda-



Carina Gabriel-Kinz lors de sa conférence au dfi. Source : dfi.

mentales, ont acquis une importance toujours croissante dans les démocraties occidentales et le statut de droit ancré dans la Constitution. Certains observateurs ont craint que la démocratisation des sociétés signifie la disparition de la satire puisque tout pourrait alors être dit et montré.

Or le fait est que, dans des pays comme la France et l'Allemagne, des limites continuent de lui être posées, ce qui est apparu par exemple dans l'affaire des caricatures de 2006, que Gabriel-Kinz a choisi d'évoquer en guise d'exemple.

Cette affaire a été déclenchée suite à la parution en septembre 2005 de douze caricatures de Mahomet, d'abord dans le quotidien danois *Jyllands-Posten* puis publiées dans d'autres médias européens. Ces images ont fait l'objet de polémiques partout dans le monde et ont donné lieu finalement à de violents incidents avec plusieurs morts. Ces conflits, selon l'intervenante, reflètent de manière symptomatique les derniers processus de négociations culturelles entre Orient et Occident. *Charlie Hebdo* et *Titanic* ont également publié ces caricatures de Mahomet, mais de manière différente : en 2006, *Charlie Hebdo* les a reprises dans leur intégralité – douze au total – dans son édition parue début février et les a complétées par ses propres représentations illustrées du prophète.

Au contraire, *Titanic* a tourné en dérision l'affaire elle-même dans son numéro paru fin février 2006,

s'abstenant cependant d'y adjoindre ses propres dessins satiriques de Mahomet. Les religions bouddhiste, chrétienne et juive ont également été caricaturées dans le même numéro. En revanche, le journal n'a reproduit que deux des caricatures danoises dans sa rubrique « Critique de l'humour », en les commentant de façon plutôt critique.

Cette contribution toute en retenue du magazine allemand à l'affaire des caricatures a contribué vraisemblablement à ce que ce numéro de *Titanic* n'ait pas enflammé les esprits en Allemagne. *Charlie Hebdo* en revanche, qui a invoqué la laïcité française et la liberté d'opinion universellement admise dans les sociétés occidentales, a pour sa part été visé par une plainte de l'Union des Organisations Islamiques de France et de la Mosquée de Paris pour avoir reproduit les caricatures danoises de Mahomet et publié les siennes propres. Le journal a été finalement relaxé à l'issue du procès.

À la fin de l'intervention, certains auditeurs ont été mécontents du fait que Carina Gabriel-Kinz n'ait pas montré les caricatures danoises et françaises en question. Elle s'est justifiée en déclarant que ces dernières étaient toujours encore très sujettes à controverse et que le thème de sa conférence ne portait pas sur la provocation, esprit dans lequel ces caricatures avaient été pensées, mais plutôt sur les polémiques qu'elles avaient déclenchées.

Journée franco-allemande pour les professeurs et les professeurs stagiaires de français

L'Institut franco-allemand de Ludwigsburg (dfi), l'Institut Français de Stuttgart et la Pädagogische Hochschule (PH) de Ludwigsburg organisent le vendredi 29 mars 2019 de 14 à 18 heures une journée franco-allemande à la PH Ludwigsburg. Cette manifestation prend pour thème la situation actuelle de la francophonie et son programme s'adresse aux enseignants de français ainsi qu'aux professeurs stagiaires.

Pour commencer, Bernard Magnier, journaliste et directeur de la série « Afriques », éditée par les éditions Actes Sud, proposera un panorama général de la littérature francophone des pays d'Afrique subsaharienne.

Ensuite, quatre ateliers différents seront proposés, chacun deux fois de suite.

Martin Villinger, directeur de la Frankreich-Bibliothek, tiendra une conférence sur la migration et l'intégration en France, rappelant au passage les mouvements migratoires passés et présents en France. Il montrera à cette occasion comment la France renvoie d'elle-même l'image universelle d'un pays traditionnel d'immigration, mais aussi comment la promesse d'égalité de la République et le rôle universel de la langue française ont fait de ce pays durant de nombreuses années un lieu synonyme d'espoir et de refuge. Dans le cadre de son intervention, Villinger s'attachera enfin à répondre à un certain nombre de questions : comment a pu naître dans ce pays un parti comme le Front National (aujourd'hui renommé Rassemblement National), le parti d'extrême-droite anti-immigration le plus grand, le plus virulent et le plus plébiscité durant de longues décennies au sein de l'Europe occidentale ? Quel rôle la francophonie a-t-elle joué et joue-t-elle dans l'intégration des immigrés ? Quel rôle revient aux communautés présentes localement dans l'insertion et l'accueil des nouveaux arrivants ?

Dans l'atelier « Les images de l'autre ? – Apprentissage interculturel avec le photographe sénégalais Omar Victor Diop », Markus Buschhaus présentera la contribution des médias de l'image au débat sur les identités culturelles, en rendant au vrai visible sur le plan historique et culturel, et en faisant ainsi bouger les frontières entre l'image de soi supposée et l'image de celui que l'on considère comme un étranger. En s'appuyant sur le travail du photographe sénégalais Omar Victor Diop, Buschhaus mettra ces photos en rapport avec le programme scolaire à partir du champ thématique de la francophonie, et il développera des approches didactiques analytiques, orientées vers la pratique et la production, pour l'enseignement du français au lycée.



Le photographe Omar Victor Diop. Markus Buschhaus montrera à travers ses photos comment les médias de l'image contribuent au débat sur les identités culturelles.

En se fondant sur des bandes dessinées franco-phones, Marc Blancher convie quant à lui ses auditeurs à un voyage en images à travers la francophonie. Il en profitera pour présenter des ouvrages actuels issus de ou portant sur l'espace francophone et pour réfléchir à la manière d'en tirer parti en cours de français. Les participants partiront au Québec, en Afrique du Nord (essentiellement en Algérie et au Maroc) ainsi qu'au Sénégal ou en Côte d'Ivoire. Les œuvres choisies proviennent des pays mentionnés (dans une perspective interne) ou bien apportent un éclairage documentaire sur leur culture (perspective externe). Le travail s'appuiera non seulement sur le potentiel didactique spécifique à la bande dessinée mais encore sur quelques adaptations cinématographiques.



Enfin, en rappelant les origines politiques et culturelles de l'idée et de l'institution de la francophonie durant les années 1960-70, Georges Leyenberger et Jürgen Mertens mettront en relief son actualité à l'époque de l'accomplissement de la mondialisation. Peut-elle être comprise comme un autre modèle culturel et éducatif, voire politique et économique ? Ils analyseront également les différentes représentations de la francophonie dans les manuels scolaires et les documents éducatifs pour mettre en évidence son importance aujourd'hui.

Avant, après et entre les différentes parties du programme, les participants peuvent s'informer au stand du dfi ainsi qu'à ceux des éditions Cornelsen, Klett et Reclam.

Notre manifestation est reconnue comme formation continue par le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport du Bade-Wurtemberg. Nous disposons de plus de 120 places qui pour des raisons de capacité sont exclusivement dédiées aux professeurs et aux professeurs stagiaires.

Si vous désirez participer à cette journée franco-allemande, vous pouvez vous inscrire en ligne au moyen de notre formulaire d'inscription <https://www.dfi.de/anmeldung> ou bien sûr aussi par Fax : 07141 - 93 03 - 55 ou par téléphone : 07141 - 93 03 - 0

Pour davantage d'informations :
Martin Villinger ► villinger@dfi.de
(directeur de la Frankreich-Bibliothek, Institut franco-allemand de Ludwigsburg)

L'équipe de France de football en janvier 1937 avant un match contre l'équipe autrichienne. Raoul Diagne, debout à gauche, originaire du Sénégal, était le premier footballeur noir à porter le maillot bleu. Source : Wikipedia.org.

Annonce:

XXXV^e Conférence annuelle du dfi, du 28 au 29 juin 2019 à Ludwigsburg Coopération franco-allemande 2.0



*Angela Merkel et Emmanuel Macron lors de l'accueil pour la signature du « Traité d'Aix-la-Chapelle », devant l'hôtel de ville (au premier plan à g., Armin Laschet, Ministre-Président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et plénipotentiaire pour la coopération culturelle franco-allemande ; à droite : Marcel Philipp, Maire d'Aix-la-Chapelle).
Source : gouvernement fédéral / Bergmann, Guido.*

Avec le Traité d'Aix-la-Chapelle et l'accord parlementaire entre l'Assemblée nationale et le Bundestag les bases contractuelles de la coopération franco-allemande se sont nettement élargies.

Pour la première fois dans l'histoire des deux pays, il y a un accord de coopération régulière entre les deux parlements. A côté, le Traité d'Aix-la-

Chapelle vise à donner une base contractuelle aux changements qui ont lieu depuis le Traité de l'Élysée de 1963 et il exprime la volonté de porter la coopération franco-allemande à une nouvelle échelle.

La XXXV^e conférence annuelle du dfi se consacre à ces avancées, évalue leur potentiel et analyse de concrètes perspectives de réalisation liées aux

nouveaux accords. Avec d'importants acteurs français et allemands issus de la recherche, de la politique, de l'administration, de l'économie, de la coopération transfrontalière et de la société civile, des perspectives de coopération concrètes seront identifiées. Il s'agira de développer des propositions à court et moyen terme qui sont orientées vers les besoins réels, ayant une réelle valeur ajoutée pour les citoyens et renforçant la capacité commune d'action.

En savoir plus :

- ▶ https://www.dfi.de/fr/manifestations/manifestations_conference_annuelle.shtml
- ▶ Contact : Valérie Lejeune ▶ lejeune@dfi.de

ON Y VA – AUF GEHT'S – LET'S GO !

Dernier appel à candidatures – dernier vote pour le concours d'idées

Un festival international de musique pour les jeunes organisé par des villes jumelées, un échange pour des apprentis cuisiniers, un séminaire pour les bénévoles en milieu pénitentier, un projet sportif avec des personnes en situation de handicap, une course collective à travers l'Europe, du théâtre comme moyen de comprendre la seconde guerre mondiale, une conférence sur le thème de la démocratie numérique, un projet citoyen pour la protection de l'environnement au Sénégal.

Ce ne sont que quelques exemples des 42 projets qui ont bénéficié du programme ON Y VA depuis 2015.

Suite à la décision de la fondation Robert Bosch de réviser ses activités et de se réorienter, tous les programmes dans le domaine de l'entente des

peuples vont prendre fin cette année. Il s'agit donc de la dernière édition du concours d'idées. Le 13 mars est ainsi la dernière date butoir pour



poser une candidature au programme ON Y VA – AUF GEHT'S – LET'S GO !

Nous attendons des idées de projets originales !

Début avril nous présenterons sur le site Internet les projets pour lesquels vous pourrez voter. Durant les deux semaines de vote, tous les visiteurs du site Internet pourront participer et déterminer quels projets recevront une subvention maximum de 5 000 €. La date exacte du début des votes sera annoncée sur la page d'accueil du site.

Participez, votez – votre voix compte ! :

- ▶ <https://www.on-y-va-ensemble.eu>

- ▶ ideenwettbewerb@dfi.de

BNP Paribas remet trois bourses à des étudiants de l'Université franco-allemande



Pour la troisième fois consécutive, la banque BNP Paribas soutient trois jeunes talents de l'UFA, issus des cursus bi- ou trinationalaux « Master in Management » (ESCP Europe Paris / ESCP Europe Berlin / ESCP Europe London), « Commerce International » (École Supérieure du Commerce Extérieur Paris / Hochschule für Wirtschaft und Recht Berlin) et « HEC Master in Management Grande École » (HEC Paris / Technische Universität München).

Les bourses ont été décernées à l'occasion de la remise des Prix d'Excellence et de la Meilleure Thèse de l'UFA le 24 janvier 2019 à l'Ambassade de France en Allemagne à Berlin, en présence de Son Excellence Madame Anne-Marie Descôtes, Ambassadrice de France en Allemagne, et de nombreuses personnalités du monde économique, politique et universitaire.

L'attribution de ces bourses s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération portant sur la mise en place du programme binational de « bourses BNP Paribas-UFA » qui a vu le jour en 2015. Grâce à cette coopération et à d'autres



Cérémonie de remise des bourses à l'Ambassade de France en Allemagne à Berlin avec M. David Capitant, Président de l'UFA, M. Oliver Voigt, Head of Recruiting & HR Marketing Germany | Austria chez BNP Paribas Allemagne (au milieu) et les trois lauréats.
Source : Jacek Ruta / DFH-UFA.

programmes de bourses en partenariat avec de grandes entreprises des deux côtés du Rhin, comme par exemple la SaarlB et les Michelin Reifenwerke, l'UFA souhaite non seulement récompenser les lauréats pour leurs résultats parti-

culièrement brillants, mais également intensifier les échanges entre les acteurs économiques et de jeunes talents prometteurs.

Contact : Céline Mérat

Master in Border Studies

Depuis 2017 les universités partenaires Université de Lorraine (FR), Université de la Sarre (DE), Technische Universität Kaiserslautern (DE) et Université du Luxembourg (LUX) offrent le programme d'études international et multilingue Border Studies qui est unique en son genre.

Ce programme d'études international aborde la complexité des aspects économiques, politiques, sociaux et culturels des frontières et des régions frontalières en Europe et au-delà. Les étudiants acquièrent des compétences requises pour jouer un rôle clé dans les débats croissants autour des identités nationales et européennes, les mobilités mondiales, la migration, la diversité culturelle, la citoyenneté et la coopération transfrontalière. Le programme s'adresse aux étudiants provenant de différents horizons académiques, et qui désirent acquérir les compétences nécessaires afin de travailler dans des régions interculturelles et transfrontalières.

Pourquoi se spécialiser sur l'étude des Border Studies à l'Université de la Grand Région ?
(► <http://www.uni-gr.eu/fr/>)

- ❑ Un diplôme conjoint délivré par les quatre universités
- ❑ Un programme d'études interdisciplinaire, multiculturel et multilingue (Allemand, Anglais, Français)
- ❑ Le choix entre deux domaines de spécialisation : Spécialisation territoriale (géographie et aménagement du territoire) ou spécialisation en langues et culture
- ❑ Soutien des étudiants par les aides à la mobilité de l'Université Franco-Allemande (► <https://www.dfh-ufa.org/fr/faq-category/aide-a-la-mobilite/>)
- ❑ Pas de frais d'études, seulement des frais d'inscription

Découvrez le programme en vidéo (► https://www.youtube.com/watch?v=cUSFhx6KR_0), vidéo et dans cet article (► <http://www.abi.de/studium/studiengaenge/weiterfuehrende/gus/border-studies015940.htm>).



Pour des informations supplémentaires et pour apprendre comment déposer une candidature, veuillez visiter notre site web. La date limite de soumission de candidature pour les étudiants européens est le 1 juin 2019, pour les étudiants non européens est le 26 avril 2019. (► http://www.uni-gr.eu/fr/Master_Border_Studies).

Dr. Ines Funk
Kordinatorin MA Border Studies
► ma_border_studies@uni-saarland.de

Le soleil, la lavande et la Méditerranée vous manquent ? Venez au dfi !

Le 7 mai, le journaliste et documentariste **Manfred Hammes** viendra parler au dfi du Sud de la France.

« Vous n'avez pas idée à quel point le monde est partout semblable à lui-même », écrivait Kurt Tucholsky à un ami, tout en estimant qu'Eberswalde valait mieux que Saint-Tropez, car « à Eberswalde, la nourriture est bien meilleure. »

Avec son livre *Durch den Süden Frankreichs - Literatur, Kunst, Kulinarik*, Manfred Hammes veut nous montrer que Tucholsky se trompe sur les deux points. En 16 cartes postales, Hammes embarque ses lecteurs et ses lectrices sur les sentiers peu fréquentés qu'il a parcourus en Provence et dans le Languedoc. En feuilletant les 700 pages richement illustrées de son ouvrage,



Manfred Hammes, l'amoureux du Midi.



Le dessin « Café des Exilés » de Rainer Ehrt évoque le souvenir des écrivains de langue allemande en exil à Marseille et à Sanary-sur-Mer, qui passaient beaucoup de temps dans les cafés.

l'on apprend par exemple qu'à Vézénobres, dans le département du Gard, l'on joue aux boules avec des boules carrées, car les habitants du village en avaient assez de courir après les boules rondes dévalant la pente. L'on découvre aussi entre mille autres anecdotes que la Haute-Provence inspirait même Albert Camus pour écrire sur le soleil et que le lieu favori de Jakob Arjounis Ginestas se situait non loin du canal du Midi dans le département de l'Aude. Si l'auteur n'a pas voulu rédiger à proprement parler un guide de voyage littéraire, il n'hésite cependant pas à donner aussi des conseils d'hébergement et avertit des restaurants qu'il vaut mieux éviter.

De toutes les anecdotes et spécialités culinaires que Manfred Hammes a réunies, il ne pourra pré-

senter le 7 mai au dfi qu'une petite sélection, se limitant principalement à la littérature, et montrera en guise d'illustrations quelques unes seulement des 140 000 photos qu'il a prises depuis 1990 lors de ses voyages à travers le Midi. Lors du verre d'amitié qui suivra cette lecture, les participants auront tout le loisir de déguster le vin cultivé dans le Gard, accompagné de fromage français et de baguette de Ludwigsburg, tout en s'imaginant environnés de senteurs de lavande.

Nous vous invitons cordialement à venir assister à cette manifestation et vous prions de bien vouloir vous inscrire avant le 6 Mai 2019 :

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Str. 34
D-71634 Ludwigsburg
Tel: 07141 - 93 03 - 0
Fax: 07141 - 93 03 - 50
veranstaltung@dfi.de
<https://www.dfi.de/veranstaltung>

Agenda

Du 24 au 30 mars 2019

Séminaire « Europe » pour boursiers de la Fondation Gips Schüle, Paris

29 mars 2019

Journée franco-allemande à l'attention des professeurs de Français, Ludwigsburg

Du 5 au 11 mai 2019

« L'Europe aux urnes – perspectives franco-allemandes dans la campagne électorale », voyage en coopération avec la fondation Heinrich Böll pour journalistes, Paris et Berlin

28./29 juin 2019

XXXV^{ème} Conférence annuelle du dfi : Coopération franco-allemande 2.0 – Potentiels et perspectives de réalisation du Traité d'Aix-la-Chapelle et de l'Accord parlementaire franco-allemand, Ludwigsburg

Mentions légales

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
Tel +49 (0)7141 93 03 0
Fax +49 (0)7141 93 03 50

► www.dfi.de

► info@dfi.de

Rédaction : Waltraut Kruse
Traduction : Céline Choppin,
Bénédicte King, Mathilde Dujardin
Directeur de la publication :
Prof. Dr. Frank Baasner

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien :
► <http://www.dfi.de/storno>